

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ORLEANS

44 RUE DE LA BRETONNERIE - BP 92015
45010 ORLEANS CEDEX 1
www.infogreffe.fr

02.38.78.07.16

FIDAL

6 COURS VICTOR HUGO
45100 ORLEANS

V/REF : DS/DS/OA

N/REF : 95 B 560 / 2009-A-1585

Le Greffier du Tribunal de Commerce D'ORLEANS certifie qu'il a reçu le 24/03/2009,

Extrait du P.V. d'assemblée du 16/01/2009

- Changement de président

Concernant la société

"s.n.C.M.G." SOCIETE NOUVELLE CONSTRUCTIONS METALLIQUES DU GATINAIS
Société par actions simplifiée
28 avenue de la Gare
45340 Beaune-la-Rolande

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2009-A-1585 le 24/03/2009

R.C.S. ORLEANS 402 113 872 (95 B 560)

Fait à ORLEANS le 24/03/2009,

Le Greffier



S.N. C.M.G.
SAS au capital de 160 000 euros
Siège social : 28 avenue de la Gare
45340 BEAUNE LA ROLANDE
402 113 872 RCS ORLEANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 JANVIER 2009

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE DELIBERATION

Le 16 janvier 2009 à 11 heures, les Associés de la société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation du Président.

Monsieur Patrick GODAT préside la séance en sa qualité de Président de la société.

Sont présents à la réunion :

- La société V3G, représentée par Monsieur Patrick GODAT, Gérant
Propriétaire de 1 997 actions
 - Monsieur Gilles GAILLARD
Propriétaire de 1 action
 - Monsieur Jacques GRANGER
Propriétaire de 1 action
 - Monsieur Patrick GODAT
Propriétaire de 1 action
-

Ensemble, deux mille actions, ci 2 000 actions

Le Président constate que les Associés présents réunissant l'intégralité des actions, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des Associés :

- Les comptes annuels,
- Le rapport de gestion du Président,
- Les rapports du Commissaire aux comptes,
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2008.

- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ; approbation de ces conventions,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 juillet 2008 et quitus au Président,
- Affectation du résultat,
- Nomination d'un nouveau Président.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Président et des rapports du Commissaire aux comptes.

Il présente également les comptes annuels.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

[...]

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat du Président de Monsieur Patrick GODAT est arrivé à son terme à l'issue de l'Assemblée et que ce dernier n'a pas souhaité voir son mandat renouvelé.

Elle remercie Monsieur Patrick GODAT.

Elle décide de nommer en remplacement Madame Florence GAILLARD, demeurant à VILLEMOUTIERS (45270), 22 Les Brosses.

Cette nomination est faite jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 juillet 2009.

Madame Florence GAILLARD a déclaré qu'elle acceptait cette fonction.

L'Assemblée Générale précise que Madame Florence GAILLARD continuera de bénéficier de son contrat de travail de secrétaire comptable au sein de l'entreprise.

Elle ne percevra aucune rémunération particulière pour ces fonctions de Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

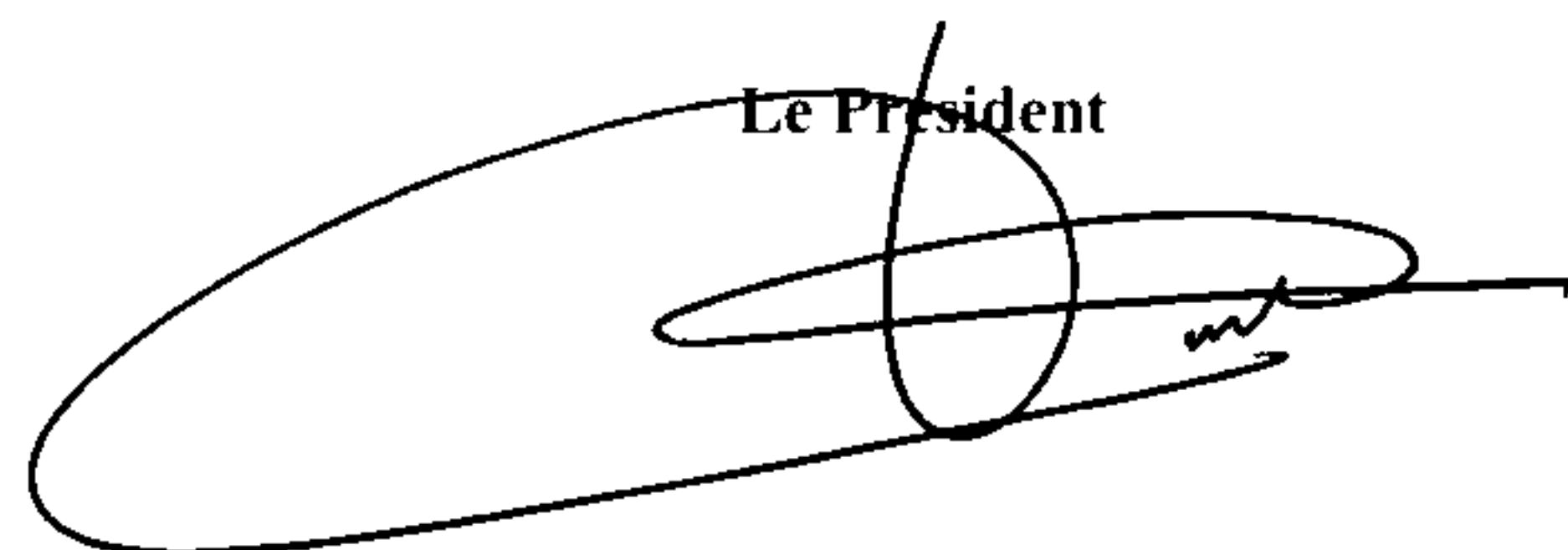
CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès verbal, notamment au Cabinet FIDAL – 6 cours Victor Hugo – ORLEANS (45100), à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.



A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'J' or 'M', enclosed within a large, irregular oval shape. The text 'Le President' is written in a small, bold, sans-serif font above the oval.

**Pour copie certifiée conforme
à l'original**